

Règlement de la quatrième édition du "Trail Uewersauer"

[www.trail-uewersauer.net]

I. Disciplines et participants

disciplines

Art. 1 Le „Trail Uewersauer“ dans sa quatrième édition le 19 novembre 2006 à Heiderscheid (Luxembourg) comporte les disciplines suivantes:

- (1) Course Ultra-Trail pour coureurs individuels (abréviation **TSI**);
- (2) Course Ultra-Trail pour équipes à relais à trois personnes (hommes, dames ou mixtes, abréviations **TTM, TTW, TTX**), qui se relaient à deux points prédéterminés du parcours;
- (3) Nordic Walking ou Walking (n'est pas une course) sur un grand parcours („long“, abréviation **NW3**);
- (4) Nordic Walking ou Walking (n'est pas une course) sur un parcours intermédiaire („medium“, abréviation **NW2**);
- (5) Course Sprint-Trail pour coureurs individuels (abréviation **TSP**);
- (6) Nordic Walking ou Walking (n'est pas une course) sur un parcours court („short“, abréviation **NW1**);.

Les trois parcours fléchés suivants forment chacun une grande boucle:

parcours	distance	carte	discipline	classement
Ultra-Trail	approx.48,2km	en rouge	TSI, TTM, TTW, TTX	oui
Nordic-Walking „long“	approx. 36 km	en bleu	NW3	non
Nordic-Walking „medium“	approx. 20 km	en orange	NW2	non
Sprint-Trail / Nordic-Walking „short“	approx. 10 km	en mauve	TSP / NW1	oui / non

Les parcours énumérés se recoupent partiellement et ils se partagent les mêmes points de ravitaillement (cf. art. 22 et la carte en annexe).

respect des règles

Art. 2 Tous les participants se doivent de connaître le contenu du présent règlement et d'obéir aux indications des organisateurs et des personnes postées sur le parcours.

inscriptions

Art. 3 Les inscriptions peuvent être réalisées par écrit en utilisant le formulaire du dépliant ou bien en ligne à partir du site Internet. La liste de départ officielle ne comportera que les noms des participants qui auront ou bien payés leur droit d'inscription dans la période des pré-inscriptions (preuve de paiement à l'appui) ou qui auront procédé à une inscription tardive payable en liquide au tarif majoré le weekend du Trail.

disciplines	droit d'inscription (<i>hormis location chip</i>) jusqu'au 12 novembre 2006 inclus	inscription tardive (<i>tarif majoré</i>) (<i>hormis location chip</i>) les 18 et 19 novembre 2006 sur place
TSI	30,- € + evt. location Chip	50,- € + evt. location Chip
TTM, TTW, TTX	90,- € (pour 3 personnes) + evt. location Chip	120,-€ (pour 3 personnes) + evt. location Chip
NW3, NW2	20,- € + evt. location Chip	35,- € + evt. location Chip
TSP, NW1	15,- € + evt. location Chip	25,- € + evt. location Chip

En contrepartie pour le paiement de leur droit d'inscription, les participants ont droit au ravitaillement sur le parcours, à un cadeau, à un repas chaud après l'arrivée, à la participation à une tombola et à d'autres prestations. Le retrait à brève échéance par le participant de son inscription ne donne pas droit à la restitution du droit d'inscription.

ChampionCHIP®

Art. 4 Le chronométrage officiel est réalisé à l'aide du système ChampionCHIP®. Contre le paiement d'un **surcoût de 7,- EUR**, les participants non-détenteurs d'un chip pourront **louer un Chip pour la journée**. Une caution de 3,- EUR sera remboursée aux participants après la restitution du Chip. Le port d'un chip est obligatoire pour les participants engagés dans les disciplines **TSI, TTM, TTW, TTX et TSP**. Pour le Walker et les Nordic Walker (NW3, NW2 et NW1) l'art. 17 est applicable.

responsabilité **Art. 5** Tous les participants sont conscients avant de prendre le départ de leur discipline choisie, qu'ils participent à leurs propres risques et périls et qu'ils sont responsables des dommages qui leurs sont imputables. Chaque participant, et ceci vaut particulièrement pour ceux prenant le départ dans les disciplines TSI, TTM, TTW, TTX et TSP, doit être en bonne santé et avoir une bonne condition physique lui permettant de participer à cette compétition sportive. Dans leur propre intérêt, il est rappelé aux coureurs individuels de veiller à avoir un degré d'entraînement suffisant et d'éviter de prendre le départ s'ils sont sous l'effet d'un médicament anti-douleur (ou semblable) ou s'ils étaient récemment atteints d'une infection quelconque.

II. Sécurité sur les parcours

voies publiques **Art. 6** Durant la course, la voie publique est traversée à plusieurs reprises. Les participants n'ont pas la priorité à ces endroits et sont dans l'obligation de respecter le "code de la route".

abandons **Art. 7** Chaque participant retirant son dossard le jour de la course au bureau de départ est supposé être présent après sur le parcours qu'il a choisi lors de son inscription. En cas de non-départ ou d'abandon, le participant est dans l'obligation d'en informer les organisateurs ou les personnes postées le long du parcours et de rendre son dossard.

communication **Art. 8** Compte tenu de la longueur du parcours, particulièrement du grand parcours du Trail, il est recommandé aux participants de s'équiper d'un téléphone portable afin de pouvoir en cas de problème majeur prendre contact sans perte de temps avec les organisateurs. Les numéros de téléphones utiles seront communiqués aux participants le jour du Trail.

fermeture parcours **Art. 9** Les quatre parcours sont fermés officiellement après le passage du dernier participant dans l'application des temps estimatifs du plus lent participant repris dans le tableau à l'article 22. Tout participant qui demeurera de son plein gré sur l'un des quatre parcours après la clôture officielle sera considérée comme hors course et ne bénéficiera plus de la supervision et de l'appui de la part de l'organisation du Trail.

III. Protection de la nature

réserve naturelle **Art. 10** La manifestation sportive "Trail Uewersauer" bénéficie de l'hospitalité bienveillante du Parc naturel de la Haute-Sûre. Voilà pourquoi tous les participants sont particulièrement tenus de respecter la faune et la flore (voir art. 11). La législation nationale existante en matière de protection de la nature et des parcs naturels est également rappelée.

chemins et sentiers **Art. 11** Les parcours fléchés sont à respecter scrupuleusement. Il n'est pas permis d'emprunter des raccourcis et de quitter les chemins et les sentiers. Des contrôles inopinés seront effectués et pourront en cas de constatation de comportement non conforme mener à la disqualification des participants en faute.

exclusion accompagnement **Art. 12** Les participants n'ont pas le droit de bénéficier d'un accompagnement personnel sur le parcours (pas de véhicules privés quelconques, y compris par exemple des V.T.T.). La seule exception est faite pour le transport des participants des équipes de relais aux points de relais.

IV. Dispositions spécifiques pour les disciplines proposées

(a) Trail pour coureurs individuels (TSI, TSP) et équipes (TTM, TTW, TTX)

contrôles de passage **Art. 13** Le tracé du parcours fléché est à respecter scrupuleusement. Des contrôles de passage seront réalisés à des endroits tenus secrets.

dossards et chip **Art. 14** Les dossards sont à porter de manière bien visible. Le chip est à fixer au pied selon les recommandations de ChampionCHIP®.

(b) Course à relais (TTM, TTW, TTX)

relais **Art. 15** Un seul dossard et un seul chip sont attribués à chaque équipe de relais. Aux deux points relais, le dossard est passé au relayeur suivant, c.-à-d. du premier (respectivement deuxième) au deuxième (resp. troisième) coureur de l'équipe. Afin de garantir un déroulement optimal, les points relais seront placés légèrement à l'écart après les points de ravitaillement correspondants.

(Nordic) Walking

Art. 16 Le Walking et le Nordic Walking (NW3, NW2 et NW1) sont des offres de sport-loisir sans caractère de compétition. Pour des raisons en rapport avec l'organisation, ces participants sont également munis d'un dossard. Ce-dernier sert uniquement à contrôler le passage, aucun classement n'étant établi.

temps officiel

Art. 17 Sur demande expresse des participants, un temps officiel leur sera attesté. Pour bénéficier de cette possibilité, ils devront être munis d'un chip (personnel ou de location). Les temps officiels réalisés par ces participants seront publiés dans une liste triée de manière alphabétique en fonction des noms.

style de mouvement

Art. 18 Les participants sont loïsibles de choisir la forme de déplacement dans laquelle ils comptent se déplacer sur le parcours Walking/Nordic Walking (grand ou petit) de leur choix. Hormis le Walking ou le Nordic Walking (avec bâtons), le „footing“ ou tout simplement courir sont également possibles.

V. Organisation et horaire

infrastructure

Art. 19 Le bureau de départ, ainsi que le départ et l'arrivée de toutes les disciplines sont situés près du hall polyvalent à Heiderscheid. Des vestiaires et des douches sont disponibles à cet endroit qui bénéficiera d'une animation durant toute la journée du Trail.

carte du parcours

Art. 20 Les participants sont priés de prendre connaissance de la carte préparée et diffusée par les organisateurs (sur internet, sur le lieu de départ et en annexe au présent règlement), afin de s'informer sur l'emplacement des ravitaillements et des points relais sur les parcours.

calendrier et horaire

Art. 21 Le calendrier et l'horaire prévoient le déroulement suivant :

<u>18 novembre 2006</u> 16h00 à 19h00 Possibilité d'inscription tardive et retrait des documents de course (dossards etc.)			
<u>19. novembre 2006</u> 06h45 à 08h15 Possibilité d'inscription tardive et retrait des documents de course (dossards etc.)			
09h00 Départ de tous les coureurs Ultra-Trail (TSI, TTM, TTW, TTX)			
09h05 Départ pour les Walker/Nordic Walker (NW3 und NW2) sur les parcours „long“ et „medium“			
12h15 Départ des coureurs Sprint-Trail (TSP) et des Walker/Nordic Walker (NW1) sur le parcours Sprint-Trail / Nordic Walking „short“			
16h00 Clôture définitive de l'arrivée à Heiderscheid pour tous les participants (TSI, TSP, TTM, TTW, TTX, NW2, NW3, NW1), après l'art. 9 est applicable. vers 16h00 Remise des prix au hall polyvalent à Heiderscheid			

temps de passage

Art. 22 Le tableau ci-dessous renseigne sur les temps de passage théoriques des participants sur les différents parcours. Dans la colonne „dernier“ sont repris les temps de passage prévus pour le participant le plus lent. Pour les participants se présentant après ces temps aux points de ravitaillement, l'approvisionnement ne pourra plus être garanti. La règle édictée par l'article 9 est alors applicable.

Ultra-Trail (TSI, TTM, TTW, TTX)				Sprint-Trail/Nordic Walking (TSP / NW1)				Nordic Walking (NW2)				Nordic Walking (NW3)			
Km	lieu	1er	demier	Km	lieu	1er	demier	Km	lieu	1er	demier	Km	lieu	1er	demier
0	départ	09:00		0	départ	12:15		départ		09:05		0	départ	09:05	
5,3	Ravi 1	09:21	09:46	5,3	Ravi 1	12:32	13:18	5,3	Ravi 1		10:08	5,3	Ravi 1		10:05
15,4	Ravi 2 (*)	10:01	11:14					15,4	Ravi 2		12:09	15,4	Ravi 2		12:02
23,8	Ravi 3	10:35	12:28												
32,1	Ravi 4 (*)	11:08	13:40												
36,9	Ravi 5	11:27	14:22									25,4	Ravi 5		13:57
41,5	Ravi 6	11:46	15:03									30	Ravi 6		14:50
48,2	Ziel	12:12	16:00(!)	10	Ziel	12:47	(14:15)	20	Ziel	11:10	(13:05)	36	Ziel		(15:59)

(*) Point relais pour les équipes engagées (TTM, TTW, TTX)

